

Electricien d'équipement du bâtiment

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 23101648F — Mise à jour : 21 mai 2026

Organisme responsable : **AFPA BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

Être capable de :

- Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments
- Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

Programme

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel - adaptation du parcours de formation. Module TRE : Temps 1 : « Je cherche » Positionné avant la période en entreprise (initiale), ce premier temps de formation permet de travailler sur les fondamentaux des techniques de recherche d'emploi - Temps 2 : « J'intègre » Ce deuxième temps permet de travailler la posture professionnelle attendue par les employeurs - Temps 3 : « Je sécurise » Ce troisième temps apporte aux futurs salariés des connaissances complémentaires sur le fonctionnement de l'entreprise

BC1 : Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments : Réalisation de l'alimentation en courant fort d'une installation électrique monophasée - Réalisation de la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée - Réalisation de la distribution d'une installation électrique triphasée - Réalisation des autocontrôles et de la mise en service d'une installation monophasée - Assistance des contrôles et de la mise en service d'une installation triphasée

Période en entreprise 1 : Mettre en œuvre et consolider dans l'entreprise les activités et compétences du métier - S'intégrer et découvrir les codes du travail en entreprise - Collecter des éléments de preuve des activités réalisées permettant la construction du Dossier Professionnel (DP)

BC2 : Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments : Pose et raccordement des matériels de communication d'un bâtiment et des systèmes d'automatisme - Installation des équipements thermiques - pose et raccordement des éléments terminaux des systèmes de sûreté et sécurité - installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment. Période en entreprise 2 : Mettre en œuvre et consolider dans l'entreprise les activités et compétences du métier - Collecter des éléments de preuve des activités réalisées permettant la construction du Dossier Professionnel (DP) - Préparer son insertion professionnelle. **Module réglementaire** : Habilitation Electrique B1V / BR : Connaître les dangers et Identifier les zones à risques. Maîtriser les niveaux d'habilitation. Connaître les moyens de protection. Maîtriser la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

Session d'examen : Se préparer et passer les épreuves de la certification titre du Ministère du Travail. Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets, préserver la performance énergétique des bâtiments (mise en œuvre de rupteurs de ponts thermiques) réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, utiliser les équipements de protection individuels et collectif.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau de sortie

Aucun prérequis

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment

Code RNCP : 37442

Métiers associés

F1602 — Électricité bâtiment

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1714383	Présentiel	Rennes	07/01/2026	30/07/2026
1832935	Présentiel	Rennes	07/09/2026	01/04/2027
1969377	Présentiel	Saint-Brieuc	14/09/2026	07/04/2027
2076821	Présentiel	Morlaix	08/09/2026	31/03/2027
2168897	Présentiel	Quimper	06/10/2026	29/04/2027
2168898	Présentiel	Quimper	03/01/2027	22/07/2027
2293835	Présentiel	Saint-Brieuc	18/04/2027	18/11/2027

Source : GREF Bretagne #23101648F